Axe 1-18 Programme intégré avec action de formation continue

Type d'action :
Action de Formation (combinaison de 2 typologies d'action avec thématique commune : formation continue, évaluation des pratiques professionnelles ou gestion risques)

Critères de validation de l'action :
- Respect des critères généraux énoncés dans le référentiel de certification périodique ;
- Respect d'un ou plusieurs attendus généraux spécifiques à l'axe 1 énoncés dans le référentiel de certification périodique ;
- Organisme de formation labellisé Qualiopi ou par une structure figurant sur la liste publique des organismes de formation **(https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/) ;**
- Durée minimale de 3 heures ;
- Modalités : e-learning, classe virtuelle, présentielle, mixte ;
- Évaluation finale : 70 % de bonnes réponses aux questionnaires d'évaluation.

Périodicité :
Pas de maximum sur la période de certification
Permet également de valider 1 action réflexive (au titre du programme intégré)

Catalogue :
Site CNP Pharmacie

Labellisation :
Labellisation délivrée par le CNP Pharmacie.
Présence du logo et numéro d'agrément du CNP Pharmacie

Traçabilité de l'action et SI :
Télécharger sur le site de la certification l'attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie ou vérifier la transmission de l'attestation par l'organisme de formation sur la plateforme

Références de l'action :
- HAS : Formation présentielle :
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle
Formation en ligne ou e-learning :
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807825/fr/formation-en-ligne-ou-e-learning
- Réglementaire :
- Autres :